

REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DE LA COOPÉRATION, DE L'INTÉGRATION AFRICAINE
ET DES TOGOLAIS DE L'ÉTRANGER

SECRETARIAT GÉNÉRAL

REPUBLIC OF TOGO

WORK-FREEDOM-HOMELAND

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS,
COOPERATION, AFRICAN INTEGRATION
AND TOGOLESE ABROAD

GENERAL SECRETARIAT

COMMUNIQUÉ

Le ministère des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur porte à la connaissance de l'ensemble des Togolais résidant à l'étranger que, dans le souci de renforcer leurs contributions et leur implication dans le développement du pays, le gouvernement a entrepris l'élaboration de la stratégie nationale de mobilisation et d'engagement de la diaspora togolaise.

Dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie, il est prévu la relecture du statut du Haut conseil des Togolais de l'extérieur en vue d'adapter son rôle et les missions des délégués pays aux exigences d'une mobilisation plus efficace et d'un engagement accru des Togolais de l'extérieur au service du développement national.

A cet effet, le mandat des délégués pays élus et installés en novembre 2022 est prorogé d'un an, à compter du 23 novembre 2025.

Le ministère invite l'ensemble des délégués pays à poursuivre leur engagement avec la même détermination, afin de faire du HCTE un organe dynamique et pleinement mobilisé pour l'intérêt national.

Fait à Lomé, le 17 novembre 2025

